L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 FEVRIER 1865. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 FEVRIER

L'ABEILLE DE CE JOUR.

A la première page, [illegible] annonces du jour.

A la deuxième: [illegible] des ventes par le [illegible] de banque et de compensation [illegible], les spectacles et les départs de bateaux et diverses autres annonces.

A la troisième:—Ordre [illegible] concernant les règlements pour plantations, annonces de compagnies d'assurance et autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails [illegible] aux annonces.

Par S. Guinault, rue Royale, près de la rue Ste Anne—Un lot de meubles, bijoux, diamants et autres.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan—Grande vente de marchandises sèches.

Par Montgomery & Co, [illegible] 70 balles de coton.

Et au pied de la rue de la Douane—Le bateau à vapeur New Music.

Aussi au wharf du chemin de fer des Opelousas à Alger—Bois de construction.

Par D. E. Morphy, au poteau 17 du Premier District—Des voiles, [illegible].

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Marais et Gravier—Epaves, sel, tabac, [illegible], eau de vie, &c.

LE TRAVAIL SUR LES PLANTATIONS.

Nous reproduisons à la troisième page de l'Abeille l'ordre général Canby et les règlements relatifs au travail des affranchis sur les plantations.

Nous avons relevé une erreur qui s'était glissée dans notre traduction à l'article V des règlements locaux. Ce n'est pas le troisième des caques mais seulement le trentième que les habitants auraient été tenus de livrer comme redevance à l'agent du gouvernement.

ARRIVEE DU STEAMER *CLINTON*.

Le steamer Clinton, parti de Brazos Santiago le 1er courant, est arrivé ici hier avec les passagers dont les noms suivent:

Lieutenant-colonel [illegible], major Podrett, [illegible] [illegible], F. Ratolle, M. Radella, [illegible], Henry Dimo [illegible], E. Garcia, J. Gallagher, A. West, Charles W. Ley, J. [illegible], M. Moore, Herring, W. R. Clifton, Theodore Filer, S. F. Mer[illegible], C. L. Chase, L. B. Potter, J. F. E. Frelevaux, M. [illegible], M. Foster, Geo. Magee, Wm Howell, B. Davis, Wm Simons, [illegible], W. J. Teague, J. Conover, J. Todd, Wm Dennie, M. Neil, Jessie Oramore, sa femme et trois enfants, Jas M. Quaid, Bo[illegible] Jas. Jacob Meyer, Wm. A. Bennett, Henry Dupay, Mme Price, Mm. Cary, [illegible], A. West, L. Black.

NOUVELLES DE MATAMOROS.

Nous avons reçu par le Commercial Express de Matamoros un journal semi-hebdomadaire publié dans cette ville, *El Matamorense*. Il ne contient aucune nouvelle politique ni militaire, mais il est encombré d'annonces, dans lesquelles nous retrouvons beaucoup de noms connus à la Nouvelle-Orléans. Nous y voyons la preuve de l'accroissement continu que prend la ville de Matamoros sous l'impulsion de l'immigration qui a déjà quadruplé sa population.

Une proposition de l'autorité annonce l'intention de doter la ville de l'éclairage au gaz.

Une entreprise d'express s'y est établie, ainsi que l'annonce le paragraphe suivant:

"Nous sommes heureux d'apprendre que la compagnie du Commercial Express a nommé dans notre ville un agent et établi un bureau qui se reliera avec ses bureaux de la Nouvelle-Orléans, New York, Boston, Baltimore, Vicksburg et St-Louis."

Nouvelles additionnelles,

Par le W. W. Arthur.

Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest, apportés par le W. W. Arthur, quelques télégrammes qui complètent les nouvelles que nous avons publiées dans notre édition du soir.

La mission de Blair.

New York, 27 janvier.—Une dépêche spéciale au *Commercial* dit: M. Blair a eu une entrevue ce matin avec le président, [illegible] dit que sa mission conduira à la paix, mais [illegible] aucune raison à l'appui de cette assertion.

Une dépêche de Washington au *Commercial* dit qu'on croit que la réponse de M. Blair à la lettre que M. Seward lui a écrite, et qu'il a portée à Richmond comme lettre de créance, indiquera que les espérances conçues sur les négociations de paix sont complètement dénuées de fondement.

Le Richmond *Examiner* du 21 pense que le prompt retour de Blair dans cette ville indique son anxiété fiévreuse à Washington, qui semble présager certaines éventualités, très favorables à la Confédération, et contre lesquelles les Yankees croient utile de se prémunir aussi vite que possible.

M. Blair, dit ce journal, était encore en ville le soir. Il est arrivé samedi soir, a dîné avec le président dimanche, et a eu plusieurs entrevues avec lui depuis. On ne sait rien de ce qui s'est passé dans ces entrevues, le président n'ayant fait aucune communication à ce sujet même aux membres de son cabinet.

Voici une dépêche spéciale au [Cincinnati] *Commercial*:

Washington 27 janvier.—Le retour de Blair de Richmond a été l'événement du jour, bien qu'il eût eu plus d'importance s'il eût ramené les commissaires confédérés qu'avaient promis ceux des amis intimes de Blair qui avaient foi dans sa mission.

Blair a rendu visite au président ce matin, et il y a eu une séance de cabinet. Il a vu M. Lincoln et la plupart des membres du Cabinet. Il est resté peu de temps, et a donné les résultats de sa seconde visite à Richmond, mais on ne peut en juger que par les conversations de M. Blair avec d'autres fonctionnaires et quelques membres du Congrès. Il ressort de cette conversation que la mission a échoué complètement.

Davis a déclaré à Blair qu'il était disposé, comme il l'avait toujours été, à nommer des commissaires représentant les Etats Confédérés pour négocier de la paix entre les deux pays. Il a refusé positivement d'envoyer autrement que comme agents accrédités, et s'ils étaient reçus comme commissaires confédérés, il devait être entendu qu'un armistice serait déclaré pendant les négociations. Ajoutez à cela les sophistes sincères exprimés par les chefs rebelles pour la paix, et vous aurez les principaux faits de la visite de Blair, tels qu'ils se sont donnés dans les cercles congressionnels par ceux qui se sont donné beaucoup de peine pour savoir ce qu'il en est, suivant l'expression d'un sénateur radical de l'Ouest "toute l'affaire est une honteuse farce."

Singleton, de l'Illinois, accompagné d'une de ses parentes, est aussi arrivé de Richmond. Il a déclaré à des démocrates du Congrès que Davis et les chefs de Richmond ne voulaient négocier de la paix qu'à la condition de l'indépendance de la Confédération.

On va présenter au Congrès des résolutions pour porter à jour la mission de Blair. Les radicaux sont indignés, et déclarent que toute l'affaire n'est qu'une tentative pour ressusciter la famille Blair dans la vie politique.

Nouvelles du Sud.

L'*Examiner* dit qu'on annonce que le général Breckinridge a été nommé commandant du département du Mississippi.

Le même journal dit: "la tendance à la baisse de l'or est encourageante. On a fait hier des ventes particulières à 38 pour un, ce qui est une baisse de plus de 10 pour cent en moins d'une semaine. Le papier confédéré et la fortune de la Confédération remonteront ensemble."

La nouvelle de la capture de quatre coureurs de blocus est fausse. Deux seulement, le *Stag* et la *Charlotte* ont été pris. Le Stag a une cargaison pour compte particulier et était commandé par un lieutenant de la marine anglaise. On dit que la Charlotte appartient au gouvernement confédéré. Tous deux venaient des Bermudes.

New York, 26 janvier—Un déserteur rapporte que Jeff. Davis est parti de Richmond vendredi pour aller faire une visite à Wilmington.

On lit dans le Richmond *Sentinel* du 25: Nous ne violons aucun secret en déclarant, de bonne source, que la Chambre des Représentants n'a pas employé trente minutes de toutes ses séances depuis le commencement de la session actuelle à s'occuper d'une proposition de paix. Nous voulons dire qu'aucune proposition n'a été prescrite, et nous sommes convaincus qu'il n'y a aucun danger que la chambre passe des mesures irrégulières quand même elles seraient proposées dans des vues honnêtes.

On lit dans l'*Examiner* du 23: "Il y a des gens qui se sentent découragés, battus et déjà conquis, et qui voudraient s'échapper de ce qu'ils s'imaginent être une position périlleuse par le plus petit trou ou la plus petite crevasse. Aujourd'hui il s'agit d'offrir à l'Angleterre et à la France l'appât de l'abolition, si elles veulent seulement consentir à nous sauver des terribles Yankees. Ou bien il faut offrir aux yankees tout ce qu'ils demandent s'ils veulent nous prendre dans leurs rangs pour combattre l'Angleterre et la France.

"Nous ne pouvons sortir d'affaire par aucun de ces trous. S'il y a dans la Confédération des gens qui ne peuvent faire face au danger et accepter les conséquences de la lutte, il vaudrait mieux pour nous qu'ils fussent au nord du Potomac."

Jefferson Davis a signé le bill qui crée un commandant en chef des armées; mais aucune nomination n'a été faite.

Les articles principaux du Whig, de l'*Examiner* et de l'*Enquirer* sont consacrés à des mesures secrètes du Congrès rebelle ayant pour objet des changements importants dans le commandement des armées. Tous expriment l'espoir que Lee sera choisi comme général en chef, et demandent sa nomination comme seul moyen de soutenir l'opinion publique et de rétablir la confiance.

L'*Enquirer* renouvelle son appel pour la conscription immédiate de tous les nègres. Il demande au Congrès de bannir toute pensée de négociations et d'employer son temps à prendre des mesures pour la guerre; il dit: "croyons que tant que l'ennemi, qui a fait la guerre n'offrira pas des conditions honorables de paix, aucun homme dans cet Etat ne désirera la paix, et que la continuation de la guerre sera le vœu du peuple."

New York, 27 janvier—Le Richmond *Sentinel* de mercredi dit: Plus nous parlons de paix, plus l'ennemi devient arrogant. Les hommes qui se livrent à de continuelles jérémiades sur la paix ne font que prolonger la guerre, car ils savent bien qu'il ne peut y avoir de paix que de deux manières—la subjugation ou l'indépendance.

PERTE DU STEAMER ECLIPSE.

Un grand nombre de tués et de blessés.

Nous lisons dans le Cairo *Democrat* du 29 janvier:

Nous apprenons par le commis du bateau de Johnson et Hemans que la chaudière de babord du steamer *Eclipse* a fait explosion vendredi matin, à six heures et demie, à Johnsonville sur la rivière Tennessee. Il était en ce moment au milieu d'autres bateaux, et bord à bord avec le *Lady Franklin*. Il y a eu 75 personnes tuées et 20 blessées, la plupart des tués appartenaient à une batterie de l'Indiana.

Une lettre extra du Cairo au *Times* dit que 50 soldats ont été tués immédiatement ou sont morts avant d'arriver à Paducah, et que 70 ont été échaudés. Il y avait 600 personnes à bord. Le steamer a pris feu après l'explosion et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. On suppose qu'un grand nombre de blessés ont dû périr dans les flammes.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêche spéciale au *Times*.)

Marché de New York du 30.

Baton Rouge, 6 février, 12 h. 30 m. P. M.

New York, 30 janvier—Le coton est calme à 90. L'or a ouvert à 211, est tombé à 213 et a fermé à 214 1/2. Les sterling sont à 9 1/2 à 9 3/4.

Saisie de bateaux à Caire—Une dépêche de Cairo du 30 janvier dit que le gouvernement a saisi les bateaux à vapeur qui se trouvaient dans ce port pour les employer comme transports. Dans le nombre il y avait plusieurs paquebots de la Nlle Orléans.

Nouvelles d'Europe

ARRIVEE DES STEAMERS *HIBERNIAN* ET *CUBA*.

Portland, 27 janvier—Le steamer *Hibernian* parti de Liverpool le 12 et de Londonderry le 13, est arrivé. Il apporte les nouvelles suivantes:

Liverpool, 13 janvier—Le coton a ouvert lourdement avec une forte baisse et s'est amélioré à la clôture avec une baisse de 1/2 d. pour la semaine. Le Middling Orleans est à 26 1/4 d. Les consolidés ont fermé à 89 1/4 à 89 7/8 au comptant. L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre s'est accrue de 164,000 livres sterling. La banque a réduit son taux d'escompte à 5 1/2.

Liverpool, 13 janvier—La nouvelle de la chute de Savannah a causé une hausse sur les fonds américains et une baisse sur le scrip rebelle de 4 pour cent, mais la nouvelle de l'échec de Butler à Wilmington a neutralisé l'effet de la victoire à Savannah.

La presse anglaise complimente Sherman de son habileté comme général.

Le steamer *Washington* qui devait partir le 11 janvier du Havre pour New York, a été retardé par la rupture d'une pièce de sa machine.

Le *London Times* a un article sur la proposition d'admettre les membres du cabinet américain à des sièges dans le Congrès, et regarde cette proposition comme un progrès, mais il pense que dans cette époque de discorde et avec la franchise si universelle existant en Amérique, on en retirera pas les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

"Historicus", écrivain légal connu, publie dans le *Times* une longue lettre, où il dénonce les instructions de M. Benjamin au secrétaire de la marine confédérée, au sujet du traitement des navires neutres par les croiseurs rebelles. Il espère que quoi que soient les autres résultats de ces instructions, elles auront au moins celui-ci: c'est qu'aucun croiseur confédéré ne sortira plus jamais d'un port anglais.

On dit que le gouvernement anglais a annoncé officiellement son accession à l'association internationale sanitaire de Genève ayant pour objet d'assurer un meilleur traitement aux blessés et aux malades pendant la guerre.

Le *Morning Post* regarde Sherman comme un des militaires les plus audacieux et les plus heureux de l'époque actuelle, et considère l'occupation de Savannah comme étant d'une importance vitale.

Le *Times* répond aux rumeurs venues d'Amérique et relatives à une prochaine reconnaissance des Etats Confédérés par la France et l'Angleterre, en disant qu'il ne croit pas qu'on ait eu, un seul instant, une pareille pensée, et il croit qu'une telle mesure serait fatale au gouvernement. Il nie avoir jamais encouragé aucune idée d'intervention par l'Angleterre.

La réunion du parlement devait avoir lieu le 7 février. Une adresse de Foster McPrince a été présentée à des constituants témoignant de la joie des succès du Nord, et de la prochaine destruction de l'esclavage. Foster dit qu'il ne désespère pas d'une alliance finale et de bons rapports entre l'Angleterre et l'Amérique malgré l'amertume qui règne maintenant entre les deux pays.

Le *Times* dit que le câble transatlantique sera prêt à être posé en juin par le Great Eastern et qu'en cas de succès, la même compagnie en fera de suite poser un second.

Garibaldi visitera Liverpool au printemps.

FRANCE—Le *Moniteur* dément les bruits relatifs à des modifications projetées dans l'administration de l'Algérie et de dissensions entre le ministre de la guerre et le duc de Magenta.

La Bourse de Paris était en baisse le 11, le 3 p. c. était à 66 fr 20c.

L'impératrice était indisposée.

M. Fould a présenté à l'Empereur un budget satisfaisant. Il compte sur un excédant pour 1865, et promet une réduction de quatre millions de francs dans les budgets de l'armée et de la marine, et en espère une plus forte.

Le steamer des Etats Unis *Sacramento* est arrivé le 3 à Cadix, après avoir eu un abordage avec un brick anglais.

Au Sénat, Calderon Collantes a attaqué le ministère pour l'abandon de St-Domingue, le maréchal Narvaez a répondu que cet abandon était proposé dans l'intérêt de l'Espagne.

Les journaux italiens nient qu'on ait décidé dans un meeting de patriotes à Gênes d'exciter une insurrection en Vénétie, avec l'approbation du gouvernement italien.

Le rapport du comité d'enquête sur les troubles de septembre à Turin absout le cabinet d'avoir violé les lois, mais l'accuse d'avoir manqué d'énergie et de prévoyance, et d'avoir trompé l'Italie sur le caractère des faits. Ce rapport a causé une grande agitation à Turin.

On dit que le gouvernement prussien soumettra aux chambres un projet de loi pour le développement de la puissance maritime de la Prusse et pour l'ouverture d'un canal qui reliera l'Océan à la Baltique.

On a reçu des malles de Calcutta du 8 décembre, de Hong Kong du 1er et de Melbourne du 26 novembre. Le gouverneur de la Nouvelle Zélande a offert vainement une amnistie aux rebelles qui continuent les hostilités.

New York, 28 janvier.—Le steamer *Cuba*, parti de Liverpool le 14 et de Queenstown le 15 est arrivé ici ce soir à 5 heures. Les consolidés ont fermé à 89 3/4 au comptant.

Liverpool, 15 janvier—Le steamer *Lelia*, qui partait d'ici pour aller forcer le blocus à Wilmington, s'est perdu ce matin devant la barre de la Mersey. Il a péri de 10 à 40 personnes.

LEGISLATURE.

Séance du 6 février 1865.

SENAT—M. Montamat, au nom du comité de finances, a fait un rapport sur le montant des mandats tirés sur le trésorier d'Etat pendant le mois de janvier.

M. Montamat a donné avis qu'il présenterait un bill relatif aux jurés dans la paroisse de la Nouvelle Orléans.

M. Benson donne avis qu'il présentera un bill pour l'observation du dimanche, et un bill relatif à l'emprisonnement pour dettes.

CHAMBRE—Une résolution portant qu'on examinera la légalité des mesures prises par les administrateurs du chemin de fer Pontchartrain a été adoptée.

Le comité judiciaire a fait un rapport favorable à l'adoption de la proposition de M. Bovee pour l'abolition de la peine de mort.

A la première lecture, l'acte amendant la section 1144 du Code de Procédure a été renvoyé à la seconde lecture.

L'acte présenté par M. Christy pour l'émission par l'Etat de certificats de dette recevables en paiement de taxes d'Etat, a été lu et passé en comité général après quelques remarques.

La Chambre a ensuite repris le bill de la Charte de la ville, qui était à l'ordre du jour, et l'a passé à la seconde lecture, puis elle s'est ajournée.

Groceries en gros et commission—On verra par une annonce insérée dans nos colonnes que MM. A. S. Mansfield, Paul C. Woodruff et James Butler Jr. viennent de former une société sous la raison Woodruff, Butler & Co, au capital de cent mille piastres, pour faire les affaires de groceries en gros et de commission. Le siège de la société est aux Nos 17 et 19 Levée.

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

XX

Les deux éclaireurs conduisirent les nouveaux venus devant le khitmutgar.

Ce dernier les accueillit fort bien. Après les avoir questionnés sur quelques secondes, il leur offrit de les prendre à son service. Ils acceptèrent.

Pendant deux jours, ils surveillèrent soigneusement. Avant entré dans les soins de s'observer. Quelle que fût sa vigilance, cependant, il ne pouvait être toujours sur leur dos. Il ne comprenait pas d'ailleurs ce qu'il avait à redouter de ces compatriotes, puisqu'il ne savait que que ce que ceux-ci lui disaient.

Peu à peu, Carolus et Goodboy se ménagèrent des intelligences parmi les gens de l'escorte du khitmutgar. Trois autres Béchuanas leur promirent de les seconder dans leurs tentatives pour délivrer les trois petits prisonniers. Quant aux autres, Carolus n'osa leur faire d'ouvertures, car une seule indiscrétion pouvait tout perdre.

Quoique fatigués par la marche et les privations, les enfants étaient bien portants. Les petites filles pleuraient souvent, mais Frédéric les encourageait de son mieux. Les deux Béchuanas auraient bien voulu leur dire quelques mots, mais Byrrub ne laissait approcher des prisonniers que les Béchuanas sur les fidélité desquels il comptait le plus. C'étaient ceux qui avaient le plus de chances d'être au courant, et ne pouvaient espérer de rien en gagnant au service des mécontents.

Il fut convenu entre Carolus, Goodboy et leurs trois complices qu'ils feraient en sorte de laisser derrière eux des traces bien visibles du passage de leur bande, afin que les Européens pussent suivre le khitmutgar pas à pas, et se tinssent toujours prêts à profiter des occasions. Puis on devait profiter d'un des moments où Byrrub serait vaincu par la fatigue pour se précipiter sur lui et le tuer avant qu'il eût eu le temps de frapper les enfants ou de les massacrer.

A un signal donné par Carolus à l'instant où il se jetterait sur le khitmutgar, Vidette et ses hommes devaient entrer dans le camp et ......

Malheureusement Byrrub Komul avait pris des enfants et en but [illegible] qui veillaient chaque fois que lui-même succombait au sommeil. Au premier danger, ils devaient égorger ces enfants.

Juliette et Clémence avaient donné à Carolus un petit mot pour Frédéric, afin de prévenir ce dernier des bonnes intentions des deux Béchuanas et de l'avertir de se tenir sur ses gardes. Le difficile était de lui remettre ce billet.

Deux ou trois tentatives de Carolus pour y parvenir ne réussirent pas.

Le troisième jour, après l'admission des deux Béchuanas dans la bande du khitmutgar, ce dernier partit plus vivement à l'encontre de l'habitude. Il avait des conférences avec ses deux lieutenants et tous les trois semblaient méditer quelque projet.

Le soir, on s'arrêta pour camper auprès d'une fontaine, située presque à l'extrémité d'une sorte de sentier étroit que bordaient de chaque côté des rochers à pic et d'épaisses broussailles.

Ce sentier, qui n'était autre chose que le lit desséché d'une petite rivière, était fort rocailleux et surtout fort difficile à suivre, car on y rencontrait à chaque instant de profondes crevasses.

Au lieu de rester comme d'habitude auprès des enfants, Byrrub Komul les laissa sous la garde de ses deux affidés, et à Coguna avec trois Béchuanas. Carolus voulut les suivre, mais le khitmutgar lui fit signe de rebrousser chemin.

Carolus résolut de profiter de l'absence de l'Indien pour tâcher d'arriver à Frédéric.

Déjà il avait tout le monde endormi, à l'exception toutefois de Katéra et de Matiron, les deux sentinelles de Byrrub Komul. Carolus se traîna en rampant vers le petit Martigné.

Ce dernier était placé, ainsi que ses cousines, entre les deux Béchuanas du khitmutgar.

De temps en temps, vaincus par la fatigue, ceux-ci fermaient les yeux, mais ils les rouvraient presque aussitôt. Quoi qu'il en soit, ce moment, Carolus en profitait pour gagner du terrain. Bientôt il ne fut plus qu'à trois pas tout au plus de Frédéric.

Malheureusement le petit garçon dormait à poings fermés.

Comment faire pour l'éveiller?

Carolus approcha encore. Au moment où il étendait le bras vers Frédéric, Matiron, dont les yeux s'étaient fermés pendant une ou deux minutes, se leva brusquement. Carolus se crut découvert et s'aplatit sur le sol comme un serpent.

Par bonheur, Matiron n'avait rien vu. Il voulait seulement marcher un peu pour chasser le sommeil, qui commençait à le gagner en dépit de tous ses efforts.

Carolus profita du moment pour toucher légèrement le bras de Frédéric. Le petit garçon fit un mouvement. Le Béchuana redoubla. Frédéric ouvrit les yeux, se souleva sur le coude et regarda autour de lui d'un air étonné.

Tout à coup il sentit qu'on lui glissait un billet dans la main.

Au même instant, Katéra, le second affidé du khitmutgar, qui était assis de l'autre côté de Frédéric et de ses cousines, jeta autour de lui un regard soupçonneux.

Par bonheur la nuit était très noire, et le Béchuana ne put apercevoir Carolus, dont le corps disparaissait dans l'herbe épaisse.

Carolus s'éloigna de Frédéric avec les mêmes précautions qu'il avait prises pour s'approcher de l'enfant, ou, pour mieux dire, du jeune homme, car, malgré ses quatorze ans, Frédéric était trop grand, trop vigoureux et trop brave pour qu'on pût encore le traiter d'enfant.

Deux heures plus tard, Byrrub Komul revint avec les trois Béchuanas qu'il avait emmenés. Ces quatre hommes paraissaient très fatigués.

Les trois Béchuanas se couchèrent sur l'herbe et s'endormirent aussitôt. Quant au khitmutgar, il vint s'asseoir à côté de Katéra et de Matiron et causa quelques minutes avec eux d'un air animé.

Bientôt Matiron se leva. Il alla réveiller deux autres Béchuanas et Coguna avec eux.

Toutes ces allées et ces venues intriguaient singulièrement Carolus et Goodboy.

Carolus pressentit vaguement que le khitmutgar préparait quelque machination contre ses ennemis, mais il se creusait vainement la cervelle pour deviner ce que ce pouvait être.

Ce qu'il y avait de bien évident en revanche c'est qu'on se méfiait non seulement de lui et de son camarade, mais aussi des trois Béchuanas avec lesquels il s'était mis en rapport, car on n'avait emmené aucun d'eux.

Relevé de sa faction par le retour du khitmutgar, Katéra s'était aussitôt endormi. Quant à Byrrub Komul, assis sur ses talons à la manière indienne, il luttait contre la fatigue et le sommeil, sous le poids desquels ses paupières alourdies se fermaient de temps en temps, mais pour se rouvrir aussitôt.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il est important d'expliquer la position du chacun.

L'endroit choisi pour le campement avait à peu près la forme d'une ellipse, ou si l'on veut d'un œuf énorme, très aplati à l'une de ses extrémités. Cette extrémité était entourée de bois épais au milieu desquels s'ouvrait une sorte de route conduisant vers le sud de la colonie, c'est à dire vers Colesberg, et conséquemment vers le Cap.

L'autre extrémité aboutissait au sentier, ou plutôt au ravin étroit que la bande du khitmutgar avait suivie pour arriver jusque-là, et dans lequel Juliette, Clémence et leurs amis devaient se trouver engagés.

En débouchant sur le lieu du campement par ce dernier sentier, on trouvait à la droite un escarpement à pic hérissé d'épines et d'arbustes épais. Vis à vis était la fontaine derrière laquelle se dressait aussi un fourré impénétrable d'arbres, d'épines, etc.

Les trois enfants étaient couchés au pied de la colline, à droite, par conséquent. Ils étaient flanqués à droite par Byrrub Komul et à gauche par Katéra.

A l'entrée du chemin qui conduisait à Colesberg se trouvaient quatre autres Béchuanas qui devaient veiller à tour de rôle. Quatre autres surveillaient le ravin de Kuruman. Enfin, le reste de la bande était groupé au milieu du rond-point.

Carolus passa une bonne demi heure à se rendre compte de la situation. Il revint ensuite auprès de Byrrub.

Epuisé et fatigué, ce dernier sommeillait à moitié, mais il restait rarement plus d'une ou deux minutes sans relever la tête et jetait autour de lui un regard soupçonneux.

Carolus ne pouvait guère espérer de trouver un meilleur moment pour attaquer l'ennemi. Ce qui l'inquiétait le plus et le faisait hésiter à envoyer Goodboy prévenir les européens, c'était l'absence de Matiron et de ses acolytes. Il craignait que Goodboy ne fût rencontré par ceux-ci, qui devaient évidemment se trouver entre les deux campements.

Tout bien considéré néanmoins, il se décida à expédier son camarade.

Grâce à l'obscurité, Goodboy s'éloigna en rampant, sans que ses voisins eussent remarqué son absence.

Il avait été convenu depuis longtemps entre les deux Béchuanas qu'aussitôt que Goodboy aurait rejoint les Européens et les aurait amenés à proximité de leurs ennemis, il imiterait trois fois le glapissement d'un chacal, afin d'indiquer à Carolus la position de ses alliés. Il devait ensuite rejoindre Carolus pour se précipiter en même temps que lui sur Byrrub Komul, tandis que les trois Béchuanas qu'ils avaient mis dans leurs intérêts attaqueraient Katéra. Quant aux Européens, un coup de pistolet tiré par Carolus était le signal convenu pour leur arrivée.

Malheureusement Frédéric n'avait pu lire dans l'obscurité le billet qui le prévenait des intentions de ses amis. Comme la réception de ce billet l'avait mis néanmoins sur ses gardes, il était probable qu'il se tiendrait aux aguets.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les Européens campaient toujours le plus près possible de leurs ennemis, afin d'être à même de profiter des circonstances.

Une heure s'écoula.

L'oreille au guet, Carolus attendait avec anxiété le signal convenu.

Il commençait à être inquiet de ce retard. Puis, voyant que le khitmutgar avait décidément succombé au sommeil, il se disait que jamais peut-être on ne retrouverait une occasion favorable de le surprendre. A chaque instant, Byrrub pouvait se réveiller. Une fois qu'il serait sur pied, adieu tout espoir de déjouer sa surveillance.

A la fin, le Béchuana ne put résister davantage à son impatience. Il se glissa alors du camp avec des précautions et rejoint dans les épaisseurs du bois.

Du temps en temps il s'arrêtait pour écouter. Bientôt il lui sembla distinguer le murmure étouffé produit par plusieurs personnes qui causent à voix basse. En même temps son oreille percevait un autre bruit dont il ne se rendait pas bien compte. On eût dit que des objets ou traînés sur le sol et qu'on frappait ...... feuillage, et tout ce qu'à la suite ......

Il s'approcha doucement.

A la fin, il aperçut Matiron et les autres Béchuanas que ce dernier avait emmenés.

Ces quatre hommes s'occupaient à recouvrir de terre et de branches une crevasse profonde qui se trouvait presque au milieu du sentier et que Carolus se rappelait parfaitement avoir franchie ou, pour être plus exact, tournée la veille avec beaucoup de difficulté, car elle laissait à peine un passage de quelques pieds dans le sentier.

Le Béchuana comprit alors quel était le plan de Matiron.

Ce dernier préparait, à l'intention des Européens, un piège dans le genre de ceux au moyen desquels les sauvages se rendent maîtres des éléphants et de la plupart des gros quadrupèdes.

Précisément une fosse large et profonde au milieu du sentier fréquenté par ces animaux, et la recouvrent habilement de terre et de branchages, de façon à ce qu'on ne puisse se douter de son existence.

Au moment où l'animal met le pied sur ce plancher mouvant, tout s'enfonce sous lui. Il tombe dans la fosse, dont les parois escarpées l'empêchent de sortir, et on l'achève à coups de flèches ou de sagaies.

Carolus se mit à une de la faire du bout à dix ou douze mètres des travailleurs, il prit bien de précautions.

Un[e] fois arrivé à quelques distance, il suivit la même course dans la direction où il supposait que devaient se trouver les Européens.

Au bout de dix minutes il s'arrêta, il fit chercher. Au moment où il s'en approchait, deux hommes se dressèrent brusquement devant lui.

C'étaient deux des Béchuanas de M. M.... Le lui apprirent qu'une demi heure auparavant, son camarade Goodboy était arrivé au camp. Tout le monde était parti avec eux, et les deux Béchuanas, qu'il étaient restés pour veiller sur la caravane.

Mandé aussitôt son inquiétude, Carolus se hâta de retourner à son poste.

Une demi heure plus tard, il rentrait dans le camp de Byrrub avec les mêmes précautions qu'il avait prises pour en sortir.

Le khitmutgar dormait encore, mais on eût dit qu'il allait se réveiller, car deux ou trois fois il était dressé et s'était à demi sur le genou.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Enfin un léger sifflement de chacal se fit entendre du côté de la fontaine.

Carolus y répondit aussitôt.

A ce moment, le khitmutgar fit un mouvement. Le Béchuana, qui rampait déjà vers lui, s'arrêta et se coucha à plat ventre. Byrrub, qui avait levé un instant la tête, le laissa retomber.

Carolus attendit encore quelques minutes, qui furent lui paraître un siècle. Pendant ce temps, Goodboy était venu rejoindre son camarade. Tous deux se dirigèrent doucement vers le khitmutgar.

Malheureusement, soit que le khitmutgar entendit quelque chose, soit qu'il fût éveillé par une sorte de pressentiment, il se réveilla au moment où Carolus et Goodboy n'étaient plus qu'à trois pas de lui.

Il aperçut deux masses noires qui s'avançaient de son côté, et se leva d'un bond en poussant un cri d'alarme.

Carolus tira sur lui un coup de pistolet, qui devait servir de signal, mais, peu habitué au maniement des armes, il le manqua.

Sans essayer de riposter, les Béchuanas, Byrrub se jeta sur les enfants avec un cri à Katéra de les tuer.

Brusquement réveillé par la détonation du pistolet, Frédéric se mit bravement devant ses cousines. Malheureusement, ainsi que comme il l'était, le pauvre garçon ne pouvait défendre ni les petites Bartelle ni lui-même.

Byrrub le saisit à la gorge d'une main et renversa. Ne pouvant parer le coup, par qu'il n'avait pas les mains libres, Frédéric se laissa tomber à terre et se cramponna aux jambes du khitmutgar.

Au même instant, Carolus se précipitait sur ce dernier tandis que Goodboy s'élançait sur Katéra, qui tenait la petite Cécile et cherchait à la frapper avec un fusil contenant deux tranchants.

Voyant le danger de sa sœur, Emma courut la main gauche du Béchuana et la mordit comme une petite lionne. Il poussa un cri de douleur et laissa échapper Cécile pour frapper Emma. Au même instant, deux hommes couverts de sang et les vêtements en lambeaux sortirent du fourré qui convoitait le col me et se jetèrent sur Byrrub, Khomul et sur les Béchuanas.

Ces deux hommes étaient Valentin et Joseph Forestal. D'autres eux parut enfin Richard, qui, plus grand et plus gros que ses amis, avait eu plus de peine à se frayer un passage au milieu des épines.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 6 février.

Le mauvais temps a fait suspendre les opérations du dehors, mais les nouvelles reçues de New York et d'après lesquelles une hausse s'était déclarée dans le coton et dans l'or ont amené une hausse dans le numéraire et dans le change étranger. Avant [illegible] [illegible] des avis, environ 10, billets de [illegible] avaient été vendus à des prix qui n'ont pas été aussi bas, mais qu'on supposait être à peu plus élevés de ceux de samedi. Les détenteurs ont retiré leurs demandes après la publication des nouvelles, et même avant cela il n'y avait que peu de coton en vente.

A l'élection annuelle de directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane ont été choisis, sans opposition: MM. J. M. Lapeyre, W. H. Avery, P. Duez, Aut. Cadiere, S. H. Kennedy, R. Brugier, Jules A. Blanc, E. Peale, et Pablo Grasp. M. Durel est un nouveau membre.

Les actionnaires de la Banque des [illegible] ont élu les directeurs suivants: MM. John G. Gaines, Peter Marcy, W. M. M[illegible], A. Crespo & Pablo F[illegible], Dominique Lanata et F. Oeffre.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 6 février.

COTON—Les nouvelles accusant une hausse de 4c. à New York, a jeté notre marché dans un calme plat, et les quelques lots qu'on avait offerts d'abord, ont été retirés jusqu'à l'arrivée de nouvelles plus complètes ou plus créditables. Cependant, avant l'arrivée des nouvelles dont il est fait mention plus haut, 100 balles ont changé de mains, en divers lots, comprenant 19, 9, 15 et 20 balles écourtées à des prix qui n'ont pas transpiré et 3 balles de ramassis à 31 cts.

SUCRE ET MELASSE—Les envois reçus depuis samedi comprennent quelques boucauts de sucre et [illegible] de mélasse seulement. Le marché était quelque peu suspendu aujourd'hui par la pluie et par le mauvais état des rues, et les seules ventes faites, ont embrassé 100 barils de mélasse à 1 15 à $1 18 et $1 20 le gallon pour de la bonne et à prime. Samedi de la mélasse de la [illegible] a été vendue à $1 25 le gallon. Nous n'apprenons pas de vente de sucre à rapporter. La petite quantité de cette denrée, qui se trouve [illegible] est actuellement conservée.

PRODUITS DE L'OUEST—Le temps est froid, humide et [illegible] ont causé la suspension des affaires aujourd'hui, et les seules ventes qui aient eu lieu ont [illegible] 250 barils de farine extra de choix à [illegible] 12 50 le baril et [illegible] livres. Un lot de [illegible] a été vendu à $1 [illegible] le sac. Rien de plus n'a été rapporté.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 février.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	[illegible]
Vaches [illegible]	[illegible]
Veaux [illegible]	[illegible]

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

Avis de société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison

WOODRUFF, BUTLER & Co

Ils ont un capital de CENT MILLE PIASTRES pour les affaires de GROCERIES EN GROS et de Commission aux Nos 17 et 19 de la rue Nlle Levée.

A. S. MANSFIELD
PAUL C. WOODRUFF
JAMES BUTLER Jr.

Nlle Orléans, 1er février 1865. 7 fév—1m

Succession d'Elijah Cannon.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre cette succession et toutes celles qui lui doivent sont requises de présenter leurs réclamations immédiatement ou de payer aux soussignés, avocats de la dite succession.

J. MAGNE, Exchange Place, No 16.
ROBERT J. KER, rue de la Commune No 16.

AVIS.

LES créanciers de la succession de A. B. Mitchel aîné, sont notifiés d'avoir à se présenter au soussigné et à lui faire connaître le montant de leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées, et les personnes qui doivent à la dite succession sont également notifiées de régler leurs comptes immédiatement.

MANUEL ELLIOT, Exécuteur testamentaire. Bureau, Passage de la Bourse St-Louis, No 60.

7 fév—1m

AVIS.

LE soussigné étant sur le point de partir pour le Mexique invite les personnes à qui il peut devoir à se présenter, sans délai, pour être payés, chez Abel Dreyfous, notaire, Passage de la Bourse; et lequel il a donné son mandat.

Nlle Orléans, le 6 février 1865.

J. L. PELLEGRIN.

A vendre, pour cause de départ

LA BUVETTE connue autrefois sous le nom de "Beauregard Exchange", et située au coin des rues Canal et Vieille Levée, en face du Bureau de Poste. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux.

7 fév—3

Bois de construction—Bois de construction

A VENDRE

ENVIRON 100,000 pieds de bois de cyprès de première qualité et de dimensions assorties—de 1, 1¼, 1½ et 1¾ pouce, débarqué et à vendre, au poteau No 22, Premier District. S'adresser à

JAMES KENT, Poteau 22, Premier District.

7 fév—3

POUR MATAMOROS

La belle goélette, fine voilière, MARY CAMPBELL, capitaine Portis, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au pied de la rue Hôpital, ou à JOS. KELLY, Rue Gravier, No 127.

7 fév—1m

Jour de départ, MERCREDI, 8 février, à 5 heures P. M.—Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur ANTONIA, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine R. M. Aibo, A. J. Meynier Jr., commis, partira de la Nouvelle Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodaux et tous les débarcadères de la côte sur la route du Bayou Lafourche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, soieries, velours, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, sont placées et plus il le faut.

ATTENTION.

☞ Les propriétaires de bateaux à vapeur, les marchands de bois de construction, de meubles et de coton, se rappelleront que les MM. Montgomery, encanteurs, vendront aujourd'hui, à 11 heures, au No 87 de la rue du Camp, meubles de salon et de chambres à coucher, tapis, miroirs, &c., à midi au pied de la rue de la Douane, le beau bateau neuf "New Music", d'un faible tirant d'eau, avec ses meubles, apparaux, &c., à midi et demi, au wharf du chemin de fer des Opelousas, à Alger, 15,000 pieds bois de cyprès de première qualité, convenables pour les entrepreneurs et les fabricants de citernes, à 4 heures, au No 83 de la rue du Camp, 50 balles de coton venant d'être débarquées du "Grey Eagle."

☞ Mr. D. E. Morphy, encanteur, vend des voiles, des agrès, &c, ce matin, à 11 heures, sur la Levée, au poteau No 17, 1er District.

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DÉCHIRÉS,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5déc—3m

Décédée, hier matin à 10 heures et demie, Mme Vve DÉSIRÉ KOEMER, née [illegible], âgée de 66 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mardi, à 10 heures et demie. Le convoi partira de la rue Roman No 231. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les parents sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation. De la part de la famille.

Décédé, hier matin, à dix heures, JACQUES ANATOLE COURTIN, à l'âge de 18 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son frère Louis Romuald Courtin, sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à trois heures et demie. Le convoi partira de la rue Morales No 105, entre St Antoine et Annette.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste Rose de Lima, mardi, 7 février, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme de TRANQUILLE BACHELIER. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

Avis aux contribuables d'Etat.

2ME DISTRICT—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

LE bureau du soussigné sera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour la perception de toutes sommes dues à l'Etat pour taxes de l'année 1864 et pour la perception du montant des licences pour l'année 1865, lesquels doivent être payées sans retard. Le délai accordé pour le paiement des taxes de 1861, 1862 et 1863, expire le 31 mars 1865.

Bureau, rue St. Pierre, No 9, Badesse Pontalba.

V. GERODIAS, Percepteur des taxes d'Etat—Deuxième District de la ville de la Nlle Orléans.

7fév—20f

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,

301...... Rue de Chartres 301

Entre Ste-Anne et Dumaine.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Louis Ader—No 21,202.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que François Lafitte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres [illegible] de la succession de feu Louis Ader décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles on ne devrait pas faire droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, A. C. VILLERE, Député Greffier.

7 fév—14, 21

GRANDE REDUCTION DE PRIX

MARCHANDISES SECHES,

EN

GROS ET EN DETAIL,

J. LEVOIS & Co.

APPELLENT l'attention de leurs pratiques à la GRANDE REDUCTION DE PRIX [illegible] leur assortiment de

MARCHANDISES DE SAISON.

POPLINES [illegible]
REPS [illegible]
POIL DE CHEVRE [illegible]
REPS [illegible]
ARGENTINE [illegible]
BALMORALS [illegible]
Mérinos et Mousselines de laine, [illegible], alpacas, [illegible], &c.
DRAPS POUR MANTEAUX [illegible]
[illegible]
DOUBLURES FRANÇAISES et ANGLAISES [illegible]
[illegible]

MANTEAUX DE DRAPS et PALETOTS [illegible]

Un magnifique assortiment de

[illegible]

BAS ANGLAIS POUR DAMES ET ENFANTS
Linon de [illegible]
TOILES [illegible] TOILE [illegible]
FLACONS [illegible]
PIQUE [illegible]

J. LEVOIS & Co

WALLACE & Co.,

ONT TRANSFERE [illegible]

AUX

NOS [illegible] RUE DU CANAL ET [illegible] DE LA RUE DE LA COMMUNE

T. THEARD,

PROFESSEUR [illegible]

A VENDRE A L'AMIABLE

UN MAGASIN [illegible]

UN EXCELLENT RESTAURANT [illegible]

AVIS

AYANT repris [illegible] RESIDENCE [illegible]

B. SAUTRE. [illegible], No 23, rue de Chartres.

Confiserie de l'Opéra

Fondée par JULES HIMBERT.

CETTE maison se recommande [illegible]

Bacon! Farine.

50 CAISSES EPAULES BACON DE CHOIX [illegible]

J. B. [illegible]

A LOUER

Logement [illegible] EUG. ROCHEREAU & CO.

MAISON A LOUER,

A LOUER [illegible] M. C. [illegible]

GRAINES DE COTON!!

MILLE [illegible] A. F. DUNBAR, Rue de la Commune No 91.

Thés de choix.

[illegible]

C. S. KEEP, Rue Royale, Nos 77 et 79.

Beurre de Goshen.

[illegible]

C. S. KEEP, Rue Royale, Nos 77 et 79.

Quatre mulets à vendre.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO.

DEMANDE D'EMPLOI.

UNE personne bien recommandée désire [illegible] un emploi dans un magasin [illegible] ou comme teneur de livres. S'adresser par lettre aux initiales A. B., bureau de l'ABEILLE.

Café à vendre

—Pour cause de départ

LE soussigné offre le café LOUISIANA EXCHANGE situé Passage de la Bourse, [illegible] à vendre à l'amiable [illegible]

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Voiles loup.

LES dames trouveront un grand assortiment de VOILES LOUP chez Mme SOPHIE, 34, rue de Chartres.

LAINE!!

ON DONNERA LE PRIX LE PLUS ELEVE pour la laine [illegible] A. F. DUNBAR, Rue de la Commune, No 91.

DEMANDE D'UN SCIEUR:

ON demande un SCIEUR [illegible] J. JOUET, [illegible] No 72.

Il est inutile de se présenter sans bonnes capacités.

AVISO AL PUBLICO.

COMO mi esposa Maria Acevedo ha abandonado la casa, no respondo de ninguna deuda que pueda contraer. JOSE ALARCON.

AVIS AU PUBLIC.

MA femme, MARIE ACEVEDO ayant quitté le domicile conjugal, je ne suis responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. JOSE ALARCON.

Nouvelle-Orléans, le 4 février 1865.

Maison d'Encan, de Commission et Transit.

LE soussigné ayant formé à Matamoros une association avec Mr. MR. REYES ARREOLA, encanteur commissionné par l'Empire Mexicain, pour l'exploitation des affaires d'encan en général, commission et transit, sollicite respectueusement la continuation du patronage qui lui a été précédemment accordé à la Nouvelle-Orléans.

Les marchandises, produits, et consignations seront logés dans les nouveaux magasins (fire proof) connus sous le nom de Matamoros Warehouses, où se feront les ventes. EUGENE TOURNE.

Matamoros, 1er janvier 1865.

—*Références*—

MATAMOROS.	NLLE-ORLEANS.
Mrs. Milmo & Co.	Mrs. Avendano Bros.,
" Puig Hermanos & Co.,	" Alfred Moulton,
" F. Kalmoneug & Co.,	" D. de Goicouria & Co.,
" Maza Y. Larrache,	" F. J. Da Silva & Co.,
" Goicouria & Co.,	" Wm P. Vincent,
" Romagosa y Gomila.	" J. & J. Tardos.

AVIS.

IL a été perdu le 16 janvier 1865, au-dessous d'Alger dans le parcours de trois milles et demi, un PORTEFEUILLE contenant une petite somme en monnaie courante, un permis de chasse et un serment de neutralité au nom du soussigné, et de plus, un billet de la somme de mille piastres, souscrit par Prosper Renaud, à son propre ordre et par lui endossé, daté du 14 novembre 1864, payable le 1er janvier 1865, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de sa date jusqu'à l'échéance et 8 0/0 de l'échéance jusqu'à parfait paiement et paraphé NE VARIETUR par Ad. Boudousquié, notaire. Le public est prévenu de ne point négocier ce billet dont le paiement a été arrêté. Une récompense de QUINZE PIASTRES sera accordée à la personne qui remettra ce portefeuille, avec son contenu, au bureau de l'ABEILLE.

LOUIS ARTIGUES.

VENTES A L'ENCAN.

Meubles—Meubles

PAR McCERREN & LANDRY

JEUDI [illegible] à 11 heures, dans le [illegible] Un assortiment de meubles [illegible]

Meubles, bijoux, diamants, &c. &c.

[illegible] de Mad. [illegible] veuve A. Aleix.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Succession de Marguerite Desfourneau

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

VENTE POUR COMPTE [illegible]

PLANCHES PLANCHES

30,000 pieds.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

Vente pour cause de départ

Meubles Meubles

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

Succession de H[illegible] Kessler—No [illegible]

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

[illegible]

Succession de Philip Pitle.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Vente pour cause de départ [illegible]

BOULANGERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Vente à la folle enchère [illegible] Ambroise Jannett.

PROPRIETE DE GRANDE VALEUR

Succession de Giovani Lepre—No [illegible]

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

EN vertu d'un ordre de [illegible] Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] SAMEDI 18 février 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir:

SIX CERTAINS LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs.

Succession de Adolphe Granier—No 21,113.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

Bureau, succursale Passage de la Bourse et Conti.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 3 janvier 1865, il sera vendu à l'encan public MARDI 7 de mars 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, les propriétés suivantes, savoir:

1—UN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé désigné par le No 7, dans l'îlet compris entre les rues Miro, Dumaine, Galvez et St. Philippe. Ledit terrain mesure 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro, 121 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dumaine, et 124 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Philippe, et 28 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.

2—DEUX LOTS DE TERRE situés dans le même îlet, désignés par les Nos 4 et 5. Le No 4 mesure 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Galvez, 131 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dumaine, et 131 pieds pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Philippe. Le lot No 5 mesure 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, 132 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dumaine, et 131 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Philippe.

3—NEUF LOTS DE TERRE situés au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre l'Avenue de Londres, Liberal, Force et Nouvelle Orléans, les dits lots [illegible] 21, 22, 23, 24, 25 [illegible] mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Libéral, sur 116 pieds 3 pouces et 9 lignes de profondeur. Le lot No 5 mesure 48 pieds 1 pouce de face à l'Avenue de Londres, sur 129 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur; le lot No 14 mesure 29 pieds un pouce de face à la rue Nouvelle Orléans, sur 129 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

3 fév—11, 18, 25—mars 7

VENTES JUDICIAIRES.

Henrich Maas vs. Howard McKnight.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,073—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, dix-huit de février 1865, à dix heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'un CAFÉ situé au No 40, rue St. Pierre, dans le deuxième District de cette ville, ainsi que tous les meubles qui s'y trouvent.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, ledit fonds de café, meubles, &c, seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

Ledit acquéreur paiera au comptant, et en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier et de gardinage, s'élevant ensemble à la somme de $232, ou environ.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans

7 fév—7 10 13 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de marchandises sèches

PAR E. ROGER & Co

MARDI [illegible]

[illegible]

COTON—COTON

50 balles coton à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Vente à l'encan du bateau à vapeur New Music, neuf, [illegible]

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

[illegible] bois de cyprès de première qualité

—Vente à l'encan—

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Voiles, gréements &c

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Divers—Divers.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Vente de meubles [illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

[illegible]

Succession de Marie C[illegible] de Marcy, veuve de [illegible].

Propriétés améliorées situées dans le deuxième District de cette ville,

PAR GAB. LEAUMONT.

[illegible]

Conditions: [illegible]

☞ Un billet de la propriété [illegible]

[illegible]

Les actes de vente devront être passés pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les propriétés cinquièmement et sixièmement décrites seront achetées sujettes à un bail qui continuera pendant la durée de la guerre à raison de cent piastres par mois.

7 fév—9, 16, 23, mars 2, 7

Succession de W. C. Goodrich—No 11,771.

Madame Virginie J. Goodrich, épouse de John Charles vs. A. Morel, exécuteur testamentaire datif et al. pour opérer un partage

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 69, Chartres.

EN vertu d'un jugement en date du 16 janvier 1865, rendu dans la cause ci-dessus par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, il sera vendu samedi, 4 de mars 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane—

UN LOT DE TERRE AVEC LES AMELIORATIONS qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Chesnut, Jackson et Philip, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la dite rue Philip, sur une profondeur de cent vingt sept pieds

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 jan—8, 17, 25 et 4m